

En direct de Choisy

Juillet 2016 – N° 61



Bulletin Municipal trimestriel de CHOISY-EN-BRIE

☎ 01 64 75 81 90 Fax 01 64 75 81 99

Site internet : www.choisy-en-brie.fr

e-mail : mairie.choisy-en-brie@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au samedi de 9h à 12h

5, route de la Ferté Gaucher

Réalisé par la Commission Communication :

Liliane ROZEC, Françoise RENAUD, Patricia TUERO, Aïda NAVARRE, Christelle LEGAY, Grégory PHILIPPE

N° 61 – Juillet 2016

Imprimé par nos soins



LE MOT DU MAIRE

- Dans le numéro de janvier, je faisais allusion au flow de notre futur paysage, conséquence de l'évolution de l'organisation territoriale. Les choses avancent, de façon positive ou négative, mais au moins s'éclaircissent. La fusion des Communautés de Communes de la Brie des Morins et du Cœur de la Brie peut être considérée comme actée. Reste pour les dirigeants actuels à harmoniser les deux structures. Le Préfet statuera ensuite sur la pérennisation ou l'absorption de certains syndicats.
- En urbanisme, contre l'avis des 3 conseillers communautaires de Choisy-en-Brie, après avoir été « retoquée », la décision de réaliser un P.L.U Intercommunal a été prise. De ce fait, la CCCB est désormais pleinement compétente en matière de P.L.U y compris pour celui en cours de révision.
- Le compromis de vente des terrains destinés à la zone résidentielle du Vannetin a été signé le 31 mai. Après tous les délais d'études, administratifs, la précommercialisation, les travaux d'aménagement, les premières constructions devraient sortir de terre au printemps 2018.
- Le projet éolien de l'entreprise RES a fait l'objet d'un dépôt de demande d'autorisation unique en préfecture le 13 avril 2016 (voir article ci-après).
- Pour la prochaine tranche d'assainissement collectif (Le Montcel, route de Provins, rue de la Brunotterie), l'appel d'offres de maîtrise d'œuvre est en cours pour l'établissement du projet, les demandes de subventions, la consultation d'entreprises et les travaux.
- Côté bien-être choisien, une réunion publique d'information s'est déroulée le 20 juin à la salle polyvalente pour offrir une possibilité de mutuelle à tous.
- Un message de sensibilisation des devoirs de chacun pour l'entretien de son environnement, fait en avril, a semble-t-il été bien accueilli.
- Le 10 juin, les délégués du Conseil Régional et du Conseil Départemental ont été reçus en mairie pour évoquer et valider les dossiers de travaux subventionnables qu'il est possible de solliciter. A suivre donc...
- Les diverses demandes de subventions en cours pour les travaux de voirie 2016, les extensions de la salle polyvalente, les aires de stationnement sont en attente d'accord, alors que le complément d'installation de vidéoprotection, étant accepté, les travaux sont en cours.
- Pour tout ce qui vient d'être dit, cela à la veille des vacances d'été que je souhaite bonnes et bénéfiques pour tous, j'espère qu'à la rentrée nous pourrons constater quelques évolutions.

Votre Maire : Alain Beaufort

L'ACTUALITÉ CHOISIENNE

- **Le tirage au sort des membres du jury criminel** a été effectué lors du conseil municipal du 19 mai.
- **La visite de Christian Jacob le 13/5 à Choisy** : notre député a évoqué, entre autres, les points suivants :
 - Les transports, la fusion des communautés de communes, La Poste, les écoles, le PLUi, les éoliennes, les élections primaires de son parti politique et les élections présidentielles (23 avril et 7 mai 2017, législatives : 11 et 18 juin 2017).

- **La commémoration du 8 mai** : peu de participants mais présence de nombreux enfants des écoles.



- **La Fête de la Pentecôte** : les courses cyclistes du samedi et du lundi ont animé le village. Comme prévu, la fête foraine a été reportée en septembre (du vendredi après-midi au lundi après-midi) et malheureusement la brocante a été annulée.
- **La Fête de la Nature** s'est déroulée à la Ferté Gaucher le dimanche 22 mai au Parc des Grenouilles sous une météo déplorable. Le Festival Paroles de plantes, organisé conjointement par la CCCB et l'office de Tourisme de la Ferté Gaucher, a quand même rassemblé beaucoup de curieux qui ont apprécié les activités proposées. Le parcours pieds nus et les ateliers olfactifs et tactiles ont remporté un vif succès même parmi les officiels qui ont joué le jeu. Merci à tous les bénévoles, et plus particulièrement à ceux de Choisy qui étaient venus en nombre, sans oublier les organisateurs.



- **Le défilé du 14 juillet** aura lieu à 11 h 30 au départ de la mairie. La rondelle apéritive suivra sous le préau de l'école primaire, côté bibliothèque.
- **Concours départemental des maisons fleuries** : le jury communal est passé le 17 juin à 18 h 30 et le jury départemental le 4 juillet à 15 h.
- **Les lavoirs** : les conseillers municipaux volontaires et quelques bénévoles ont profité du week end de l'Ascension pour commencer les travaux de restauration au lavoir de l'Épauche. Merci à eux. Le busage et la pose des bordures de l'espace pique-nique du Fays ont été effectués. Mais il reste encore beaucoup de travail. Si vous êtes intéressés pour participer à ces travaux, merci de contacter Albert George au 06 76 79 21 91.



A suivre !

- **La CCCB** vient de signer une convention avec l'association AIDEALE. Cette association œuvre pour réduire la fracture numérique par un « guichet d'information et d'accueil » et se déplace dans les villages avec un bus aménagé à cet effet. A titre expérimental, notre commune a été choisie et AIDEALE nous rendra visite le vendredi 29 juillet. Des flyers seront distribués prochainement.
- **Les congés des commerçants** :
 - **La boulangerie** : du 7 août après-midi au 30 août. Durant cette période, un dépôt de pain se tiendra à l'épicerie PROXI.

- **La boucherie** : du 28 juillet au 22 août.
- **L'épicerie PROXI** sera ouverte tout l'été.
- **Créa'tif Coiffure** : du 8 août au 17 août inclus
- **Le Bec Fin** : du 5 août au 29 août.
- **Lasagna** : se renseigner.
- **La Poste** : du 1^{er} août au 17 août.

ÉTAT CIVIL

Ils nous ont quittés

Le 18 avril Nicole CAMPANAKI née BERDIN

Le 27 avril François MARTIN

Monsieur François MARTIN, « résidant secondaire » d'abord avec son épouse à Mainoué, le hameau le plus excentré de la commune, vient de nous quitter. Après une carrière d'ingénieur, il a créé et dirigé avec beaucoup de professionnalisme sa propre entreprise de maçonnerie (ECFM) à Rebais, qu'il cède à l'heure de la retraite à la plus importante entreprise de gros œuvre de Coulommiers. A Cholsy-en-Brie, il avait participé à la restauration de l'église dans les années 80 : remplacement de pierres de taille dans la partie supérieure du clocher et réfection du perron côté place.

Le 11 mai René BÉRET

Le 19 mai Christiane MERCIER née BOULLETIER

Le 31 mai Henri TURIN

Monsieur Henri TURIN, le doyen de notre commune, n'est plus. Né en 1919 dans la maison même qu'il occupait depuis sa cessation d'activités, il était le fils de la directrice d'école et du Docteur Eugène TURIN, disparu en 1940, qui à l'époque visitait ses patients en voiture à cheval. Professionnellement, il fut agent immobilier à Melun, puis à Brunoy où il fonda sa propre agence. Tous ceux qui l'ont connu se souviendront d'un personnage décalé, simple, riche d'anecdotes historiques locales ou générales et pointilleux sur l'usage du vocabulaire.

Vive les mariés

Le 4 juin Fanny POIGNANT et Sébastien HUREAU

Le 18 juin Lydie COUENON et Lucas BOCCADIFUOCO

Le 18 juin Corinne BOCCADIFUOCO et Clément HERR

Le 25 juin Annie PORRET et Pierre POIRIER

LE CALENDRIER

13 juillet

Grillade Party

Animation Loisirs

La capacité d'accueil étant limitée à 500 places, il est **IMPÉRATIF** de réserver le plus tôt possible au 06 76 57 87 36 et 01 64 20 43 75. Il ne sera pas possible d'accepter plus de participants

14 juillet

Lampions et feu d'artifice

Commune

21 août

Fête nationale

Commune

3 septembre

Brocante

ASS News

16/17/18/19 septembre

Forum des associations

Fit Fun

17 septembre

Fête du Tillet

Commune

18 septembre

Course cycliste

UFOLEP

Brocante

Animation Loisirs

Renseignements au 06 76 57 87 36 et 01 64 20 43 75.

1^{er} octobre

Bourse aux vêtements

Fit Fun

LES TRAVAUX

- **Cimetière** : la 2^{ème} tranche des reprises de concessions du 1^{er} carré débutera dans l'été.
- **Vidéo-protection** : la 2^{ème} tranche est terminée. Elle assure la liaison entre la rue du Puits Audion, l'Eglise et l'aire de Jeux.
- **Les lavoirs de l'Épauche et du Fays** (évoqués dans l'actualité cholsienne).

LA VIE DES ASSOCIATIONS

ART FLORAL

Se renseigner pour la prochaine saison

ASS NEWS

- Le **Salon du numérique** s'est tenu le dimanche 1^{er} mai regroupant une dizaine d'exposants dont un professionnel venu de Troyes, avec beaucoup de passage tout au long de la journée.

ANIMATION LOISIRS

- **Soirée savoyarde** : le 2 avril dernier, Choisy a tenu la dragée haute à nombre de stations de sports d'hiver ! les « bronzés » étaient de retour ! ambiance conviviale et bon enfant pour cette soirée où les spécialités savoyardes furent appréciées par tous.
- **Fête de la musique** : pour la 35^{ème} édition nationale de la fête de la musique, une fois de plus Choisy-en-Brie et ses multiples « troubadours » ont fait des prouesses. Groupes musicaux et danseurs de country choisiens se sont produits devant près de deux cents spectateurs, pour leur plus grand plaisir. Soirée réussie, également grâce aux conditions météorologiques clémentes.



- **Nigloland** : 45 personnes ont profité d'une journée ensoleillée pour s'éclater en famille au Parc Nigloland le dimanche 26 juin. Petits, ados et grands, tous étaient ravis de cette nouvelle sortie organisée par Animation loisirs, et partants pour réitérer de nouveaux exploits.

JEUNES D'AUTREFOIS

- **Soirée bretonne** : Les quatorze danseurs et musiciens du groupe folklorique "BREIZ HOR BRO" ont mis une superbe ambiance en faisant participer les convives aux danses bretonnes. Toute l'assistance était ravie pour preuve, à la fin du spectacle les applaudissements soutenus et un chaleureux "RAPPEL". Le repas avec la Godinette, les Craquelins de Saint-Malo, les fromages « Trappe de Timadeuc et Ty Pavez », et le fameux Kouign-amann fut apprécié par tous. Une soirée réussie pour l'association Jeunes d'Autrefois.

AMICALE SCOLAIRE

- **La Kermesse** : le samedi 25 juin s'est tenue la kermesse des enfants des écoles de Choisy et de Chartranges organisée par l'Amicale Scolaire. Malgré la pluie matinale, de nombreux bénévoles ont répondu présents pour aider à installer les stands de jeux, les structures gonflables, les tables pour le barbecue du midi ... A 11h, le spectacle a débuté par une démonstration du club de Country, section de l'association Jeunes d'Autrefois, et s'est poursuivi par les différentes danses des élèves toutes plus belles et réussies les unes que les autres ! Félicitations à tous les danseurs, petits et grands et leurs enseignants pour le très beau spectacle proposé. A midi la fête a continué par le repas où plus de 350 personnes ont pris place et par l'ouverture des stands de jeux pour la plus grande joie des enfants. Même le soleil était revenu pour faire de cette kermesse 2016 une très belle réussite.

L'Amicale Scolaire tient à remercier tous ceux qui ont participé à l'élaboration de cette grande manifestation que ce soit en amont pour tout préparer et le jour même pour tout installer, pour gérer les stands et aussi pour tout ranger et nettoyer. Un très grand merci aux enfants et leurs enseignants pour leur beau spectacle, au club de Country ainsi qu'à vous tous d'être venus aussi nombreux. Bonnes vacances et rendez-vous pour les prochaines manifestations.

A.S. FOOT

Le club de Choisy et celui de la Ferté Gaucher se sont associés pour ne former qu'un seul club représentant plus de 450 licenciés.

JECHOISYJECOURS

Message de Thierry MAGHIN : « Depuis un an, « jechoisyjecours », groupement de coureurs et coureuses, existe sur le village. Nous nous rejoignons chaque premier dimanche du mois pour une sortie commune et utilisons un site privé pour nous retrouver pour d'autres courses. Une nouvelle réunion de présentation et d'échanges sur cette organisation se tiendra le vendredi 16 septembre 2016 à 20 heures, à l'école. Doit-on envisager une deuxième sortie mensuelle ? Peut-on prévoir d'aller ensemble sur des courses ? N'hésitez pas à venir. Nous converserons autour d'un verre de l'amitié. »

LE BUDGET

Voir encart

DU CÔTÉ DES ÉCOLES, CANTINE, GARDERIE

ÉCOLE EN DANGER (SUITE)

Les parents d'élèves communiquent : « Nous vous avons parlé de la possible fermeture de classe au précédent numéro, nous tenions à vous remercier pour les signatures ajoutées à la pétition.

Pour la rentrée rien n'est encore décidé, l'Académie procédera au comptage de l'effectif réel le jour même et pourra alors fermer une classe sur le champ. C'est pour cela que nous devons rester vigilants et nous tenir prêts, si comptage il y a, pour faire barrage si cette décision venait à être prise.

Restons sur nos gardes le Jeudi 1^{er} septembre 2016 à l'école de Choisy-en-brie pour protester contre la fermeture de classe si cela se produisait. »

LES TRANSPORTS SCOLAIRES 2016/2017

Comme indiqué dans le précédent numéro, les titres de transports deviennent payants pour la rentrée scolaire de 2016/2017. Le tarif appliqué pour les établissements scolaires se trouvant en RPI ou assimilé est réduit à 50 €.

Tous les détails (inscription, règlement ...) ont été communiqués dans les cahiers scolaires courant juin.

PROJET EOLIEN « RES »

- Le dossier de demande d'autorisation unique déposé en préfecture le 13 avril 2016 est considéré complet au 18 mai.
- Le délai d'instruction théorique de ce dossier est de 10 mois, sous réserve des demandes éventuelles de toutes les administrations concernées, de leur accord, des conclusions de l'enquête publique et des avis officiels des collectivités (communes de proximité et communautés de communes).
- Concernant l'enquête publique qui sera à l'automne diligentée par le Préfet, chacun pourra se manifester et apporter tous les arguments et justificatifs qu'il jugera utiles après s'être honnêtement documenté.
- Le sujet est sensible, les avis sont divergents, cet épisode de la vie de notre territoire et de son futur doit se dérouler sinon dans la sérénité du moins dans le calme (en deux mots, les enjeux sont nationaux – énergies renouvelables et développement durable – et locaux avec nombre de motivations).
- A cette fin, un Comité de pilotage dit COPIL (financé par l'entreprise) a été mis en place pour organiser une information aussi complète que possible, voire des échanges de données et d'avis motivés. La composition de cette structure n'est pas évidente et le choix d'en faire partie est évidemment sujet à caution. En être sera reproché, ne pas en être sera blâmé. Alors ? Ce Comité n'est en aucun cas une structure de décision.
- La composition de ce COPIL serait a priori le cabinet de médiation INTELLEXI représenté par Monsieur G. CALLONEC, l'entreprise RES, 1 représentant des personnes opposées au projet, les maires de Chartranges, Leudon-en-Brie et Choisy-en-Brie avec son 1^{er} adjoint. (Alain BEAUFORT, Maire de Choisy, précise que considérant les décisions du Conseil Municipal du 27 mars 2013 autorisant les études, du 17 septembre 2015 refusant l'implantation d'un champ éolien sur le territoire, appuiera la majorité représentative qui se dégagera après diffusion d'une information complète et procédure légale). Il est précisé aussi que l'organisation d'un référendum limité aux électeurs de la commune ou une consultation citoyenne sont illégales, voire attaquables au Tribunal Administratif (courrier du Préfet en date du 23 mai) car la décision est uniquement du ressort de l'État.
- Pour satisfaire aux besoins de communication, le développeur éolien doit mettre tout en œuvre pour répondre à la demande. Une première permanence s'est tenue à Choisy-en-Brie le 25 juin toute la

journée dans un local associatif qui a reçu une trentaine de visiteurs. Une deuxième permanence aura lieu le 7 juillet de 18 h à 20 h.

COUPURE TÉLÉPHONIQUE

Fin 2014, 41 jours furent nécessaires à ORANGE pour rétablir le réseau pour les hameaux des Deux Maisons, de La Boulois, du Ru des Rieux, de l'Épauche, de L'Hommée et du Fays. La réparation « bricolée » n'a pas permis de solutionner ce dysfonctionnement très préjudiciable aux abonnés, puisque le 30 mai 2016 les mêmes personnes étaient de nouveau isolées et ORANGE tout aussi incapable de réagir. Finalement, c'est après 23 jours seulement que le réseau « encore bricolé » a été remis en service, cela après moult échanges téléphoniques, via Internet et demande d'appui des Autorités. Pour information, cette intervention sur le terrain, avec deux ouvriers, s'est faite en moins de 24 heures. ORANGE est conscient de la vétusté des installations et de tous les désagréments mais, en position de monopole, n'est pas motivé.

MAINTIEN DE LA POSTE EN MILIEU RURAL

Les services de La Poste reviennent régulièrement à la charge pour cesser l'activité du bureau de poste de notre village et le transformer en agence postale communale, voire en « point poste » auprès d'un commerçant. Le prétexte est simple : les opérations au guichet ne sont plus en rapport avec l'amplitude d'ouverture hebdomadaire de 13 heures 30, qui pourrait être ramenée à 12 heures. Les responsables : internet, la clientèle, mais si les services d'origine étaient toujours proposés, nous n'en serions sûrement pas là ! La réponse du Conseil Municipal est simple : non à la fermeture ! La réglementation actuelle n'autorise pas de fermeture sans aval de la collectivité. Mais jusqu'à quand ?

INTEMPÉRIES

L'épisode pluvieux exceptionnel de début juin par son amplitude a apporté des désagréments sur la commune : routes submergées, quelques sous-sol inondés; des cultures recouvertes. Rien de très grave au regard de ce qu'ont subi les communes en bordure des cours d'eau : Beton-Bazoches, Jouy-sur-Morin, La Ferté Gaucher, Coulommiers pour les plus proches et de ce que nous avons pu voir au travers des médias.

Toutefois, pour aider à pouvoir être indemnisé, une demande de reconnaissance en catastrophe naturelle auprès des services de la préfecture a été faite, ce qui a été reconnu par arrêté du 8 juin 2016. Les personnes concernées ont donc pu voir leur dossier pris plus facilement en considération.

PROPOSITION DE MUTUELLE POUR TOUS

Sous couvert de la Commune et du C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale), une réunion publique était organisée le Lundi 20 Juin 2016 à la Salle des Fêtes avec l'Association ACTIOM, qui propose une solution de santé mutualisée accessible à tous.

Le principe : plusieurs mutuelles préalablement mises en concurrence offrant des formules adaptées aux besoins de chacun, avec des tarifs attractifs (à comparer), ont été présentées.

Ces organismes qui n'ont pas forcément une assise nationale sont intéressants par leur ancienneté, leur origine d'un secteur d'activité, leur facilité d'accès, les conditions d'entrées et tarifaires.

Relativement peu de personnes étaient présentes, mais un rendez-vous personnalisé est d'ores et déjà proposé à chacun, le 11 juillet de 14 h à 17 h, pour étudier la solution optimum.

Des documents informatifs sont disponibles à la Mairie qui se chargera (sa mission se limitant à la prise de rendez-vous) de fixer une entrevue avec le représentant de l'association. Des aides sont possibles, telles que la C.M.U.C (Couverture Maladie Universelle Complémentaire) ou A.C.S (Aide pour une Complémentaire Santé) via le centre de sécurité sociale.

COUP DE CHAPEAU

Pony Games (Équitation)

Nouvelle récompense pour le club du Bois Chesnot. Le championnat de France pour adulte s'est déroulé le week end de la Pentecôte à Lamotte Beuvron. Thierry Legay et son équipe "La Chesnot Spam" sont montés sur le podium à la troisième place pour recevoir la médaille de bronze dans la catégorie Club2. Félicitations.

FÊTE DES VOISINS

Cofféry : la fête des voisins 2016 à Cofféry a été un fiasco total. Seules neuf personnes étaient fidèles à ce rendez-vous annuel. La morosité ambiante supplantée par un ciel peu engageant ont fait rester les gens chez eux. « Nos chers voisins » ont eu peur de la pluie malgré un hangar mis à disposition pour cette convivialité. L'année 2017 sera peut-être d'une autre trempe ?

La rue du Faubourg : le samedi 18 juin à midi les voisins de la rue du Faubourg se sont réunis, pour la 3^{ème} édition, autour d'un punch, suivi d'un repas toujours aussi copieux. Cette journée fut un succès malgré la pluie. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Les Queurses : c'est en soirée le samedi 18 juin que les voisins des Queurses, au grand complet, se sont retrouvés autour d'un repas convivial et chaleureux. Malgré une météo capricieuse, l'ambiance était au beau fixe pour cette deuxième édition. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine avec une commande spéciale : le soleil.

La Bochetière : le dimanche 19 juin, La Bochetière a vu les retrouvailles, autour du traditionnel barbecue, d'une quarantaine de voisins sous un soleil fort apprécié par tous. Les échanges conviviaux étaient au rendez-vous.

FOCUS SUR LES BOUTEILLES ET FLAcons PLASTIQUE

Voir Encart

CHOISY PRATIQUE

RECENSEMENT MILITAIRE OBLIGATOIRE

Les filles et les garçons doivent se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement est nécessaire pour se présenter aux examens, passer le permis de conduire, être inscrit sur les listes électorales, participer à la JAPD.

HORAIRES D'HIVER DE LA DÉCHETTERIE DE JOUY-SUR-MORIN

(1^{er} NOVEMBRE au 28 FÉVRIER sauf 25 décembre et 1^{er} janvier)

Lundi, mercredi, vendredi : 14h/17h, jeudi : 9h/12h, samedi : 9h/12h et 14h/17h, dimanche et jours fériés : 9h/12h.

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA DÉCHETTERIE DE JOUY-SUR-MORIN (du 1^{er} mars au 31 octobre sauf 1^{er} mai)

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 14h/18h, jeudi : 9h/12h, samedi 9h/12h et 14h/18h, dimanche et jours fériés 9h/12h. (www.smitom-nord77.fr ou 01 60 24 75 70).

LES COLLECTES

- Bacs gris : 1 fois par semaine le mardi après-midi.
- Bacs jaunes : 1 semaine sur deux (semaine paire) le jeudi après-midi.
- Bacs verts pour les déchets verts : le jeudi matin d'avril à novembre.
- Encombrants : 2^{ème} lundi des mois impairs. **NE LES SORTIR QUE LA VEILLE AU SOIR.**

Les poubelles doivent être rentrées après chaque collecte, principalement pour des raisons de sécurité.

LE SERVICE ÉTRANGER de la sous-préfecture de Provins (titre de séjour et de circulation) n'est plus assuré depuis le 1^{er} septembre 2015. Les dossiers seront instruits par la préfecture de Melun (12, rue des Saints-Pères 77010 MELUN, www.seine-et-marne.gouv.fr).

LE DÉFENSEUR DES DROITS

Chaque année, le défenseur des droits traite de nombreux dossiers de discriminations :

- liées à l'homosexualité, à l'égard des personnes handicapées, fondées sur l'origine des personnes, à l'égard des femmes au travail,
- et de nombreux dossiers concernant les relations des usagers avec les services publics, le comportement professionnel des forces de sécurité, la défense des droits de l'enfant.

Contactez le défenseur des droits au 09 69 39 00 00 et sur www.defenseur-des-droits.fr

IMPORTANT : Il est demandé aux nouveaux habitants de la commune et aux personnes quittant Choisy d'en informer la mairie.

RAPPEL : un cahier de petites annonces et de réclamations est à votre disposition à la mairie.